

TRAVAUX D'INSTALLATION DE BANCS PUBLICS

Statut : Achevé

Descriptif :

Les agents municipaux ont préparé et installé 3 nouveaux bancs publics, l'un devant la mairie, l'autre à « la Tranchée », et le dernier au carrefour de Sainte Marguerite.



TRAVAUX D'INSTALLATION D'ABRIS BUS

Statut : Achevé

Descriptif :

Deux abris bus pour les élèves utilisant le transport scolaire ont été financé par la Région Auvergne Rhône Alpes (fourniture et pose). Ils sont maintenant en place, l'un à Romézière l'autre à Aubignas.



À Romézière



À Aubignas



Avec boîte à livres incluse !!

TRAVAUX DE CONSOLIDATION DE LA TOUR NORD DE LA MAISON DE MAÎTRE DU MOULINAGE DE CHIROLS

Statut : Achevé

Descriptif :

Diverses études menées en 2021, ont montré la nécessité de consolider les fondations de la tour nord du bâtiment de l'écomusée. Les travaux ont été terminés fin mai 2022. Cela nous permet d'engager maintenant une réflexion sur la future utilisation du bâtiment.

Coût total des travaux : 73 242,20 € HT + 14 648,44 € TVA

Montant des subventions :

département : 10 000 €

état (DETR) : 27 832 €

région : (en attente) 20 000 €

Coût restant pour la commune : 15 410,20 € + 14 648,44 € TVA

(TVA récupérable en 2024)



TRAVAUX D'ADDUCTION EAU POTABLE ET POTEAU INCENDIE – LA VAYSSE

Statut : Achevé

Descriptif :

Extension du réseau d'eau potable du hameau Le Mazel vers le hameau de La Vaysse. Avant dernier hameau de Chirols raccordé au réseau d'eau potable.

Extension pour la pose d'un poteau incendie pour la protection du hameau de La Vaysse.

Coût total des travaux : 71 528,72 € TTC décomposé en

Extension du réseau d'eau potable : 42 933,60 € HT + 8 586,72 TVA

Extension et pose Poteau Incendie : 16 507,00 € HT + 3 301,40 TVA

<u>Subventions</u>	Eau Potable	Protection incendie
Département	15 968,00 €	0
Etat	7 984,24 €	6 988,76 €
Agence de l'eau	7 984,24 €	0
<u>Coût restant pour la commune :</u>	10 997,36 € + 8 586,72 (TVA)	9 518,24 € + 3 301,40 (TVA)

la TVA étant récupérée par la commune, le coût réel s'élèvera à 20 615,60 €



TRAVAUX DANS LE PARC DE L'ÉCOMUSÉE

Statut : Achevé

Descriptif :

Deux grands épicéas et un érable ont été abattus, des branches mortes menaçant de tomber sur les passants. Un deuxième érable a subi une taille de sécurité.

Du bois des épicéas a pu être récupéré par l'association chirolaine BIVOUAC qui a proposé un chantier pour la fabrication de mobilier urbain au bénéfice de la commune. Ils ont réalisé :

- des jeux pour les enfants
- les plateaux et les assises des tables de pique-nique

Le reste du bois (pour chauffage) et le broyat (jardin) ont été mis à la disposition des chirolains.

L'abattage, le sciage et la quincaillerie du mobilier urbain ont été financés par la commune.

Coût total des travaux :

Abattage et élagage : 1 900 €

Quincaillerie : 600 € env.



FAYSES COMMUNALES :

LA CHAÎNE D'ANGLE ET LES DEUX BRÈCHES SUR LA CALADES DES OUVRIÈRES

Statut : En cours

Descriptif :

Les faysses communales de Pont de Veyrières font l'objet de réflexions menées en Atelier projet. Seriez-vous intéressés pour le rejoindre ?

La mairie travaille à faire avancer l'entretien des murs en pierres sèches qui les structurent. Pour ce faire une subvention a été sollicitée auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes par l'intermédiaire de l'opération « Coup de Pouce » du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Cette subvention va nous permettre de réaliser la restauration de la chaîne d'angle en bas du grand escalier courant 2024.



En parallèle les agents communaux s'attellent à la restauration de 2 brèches qui se sont formées en soutènement de la calade des ouvrières.

D'autre part, des devis sont en cours pour la restauration du mur de soutènement de la calade des ouvrières au point où celui-ci est endommagé sur une longueur de 30m.

Coût total des travaux :

Chaîne d'angle : 5 052,00 €

Montant des subventions :

Région (Coup de pouce du PNR) : 2 526,00 €

Coût restant pour la commune : 2 526,00 €

TRAVAUX DE LA CHICANE DU CENTRE BOURG

Statut : En cours

Descriptif :

En 2020, lors de la première réunion publique voirie, la sécurité des piétons et la vitesse des véhicules dans la traversée du bourg ont été évoqués. Suite à une réunion commune avec les responsables départementaux des routes, une expérimentation de chicane constituée de plots a été réalisée. Suite à cette expérimentation, une chicane définitive sera installée, aussi efficace, mais plus esthétique.

Coût total des travaux : environ 2 500 €

Montant estimé des subventions : 0

Coût restant pour la commune : environ 2 500 €



AMENAGEMENTS DE LA ROUTE DE LA PLAINE DU FEZ

En 2015, l'état des routes de Chirols a fait l'objet d'une étude par la communauté de communes. La commune de Chirols s'est référée à cette étude pour programmer la réfection des routes de la commune. La prochaine est la route de la plaine du Fez. Après réflexion, il a été décidé d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques avant de refaire la chaussée. Entre-temps des analyses d'eau ont montré qu'il se dégage du CVM (chlorure de vinyle monomère) de la conduite d'eau potable du Fez. Le CVM est dangereux pour la santé, et bien que les doses mesurées soient bien loin des niveaux inquiétants, la décision a été prise de changer la canalisation et d'externaliser les compteurs avant la réfection de la chaussée.

L'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique est géré par le SDE07 qui participe en grande partie au financement.

Coût des travaux :

Travaux	Coût HT	Participation du SDE07	Part communale
Enfouissement du réseau électrique	281 572,22 €	211 179,17 €	70 393,05 € (*)
Infrastructure d'Éclairage Public	21 303,52 €	14 912,46 €	10 651,76 €
Infrastructure du réseau de Télécommunication	53 663,47 €	26 831,74 €	26 831,74 €

(*) Cette somme sera remboursée en 10 ans au SDE07.

L'étude de l'enfouissement de la canalisation d'eau potable a été confiée au bureau d'études RCI qui doit nous remettre ses conclusions sous peu et a estimé le coût prévisible des travaux à environ 100 000 €. Nous espérons obtenir au moins 60% de subvention et financerons le reste par un emprunt.

Dernière minute : l'estimation des coûts des travaux pour RCI va de 100 000 à 200 000 € suivant les options. (Estimation à affiner).

Busage fossé
béton sur 30m
avec évacuation
par traversée de
route
Budget ??



Mise aux
normes barrière
de sécurité
100m
Budget ??



Nouvelle
barrière de
sécurité
100m
Budget ??



Réduction
largeur mur en
pierre de 1m à
0,50m
Budget 16000 €



Busage
béalière 30m
Budget 3000 €



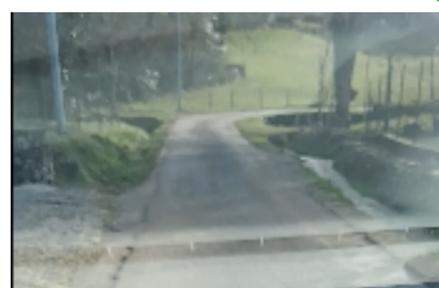
Busage fossé
55m
Budget 5500 €



Busage fossé
60m
Budget 6000 €



Busage fossé
30m
Budget 3000 €



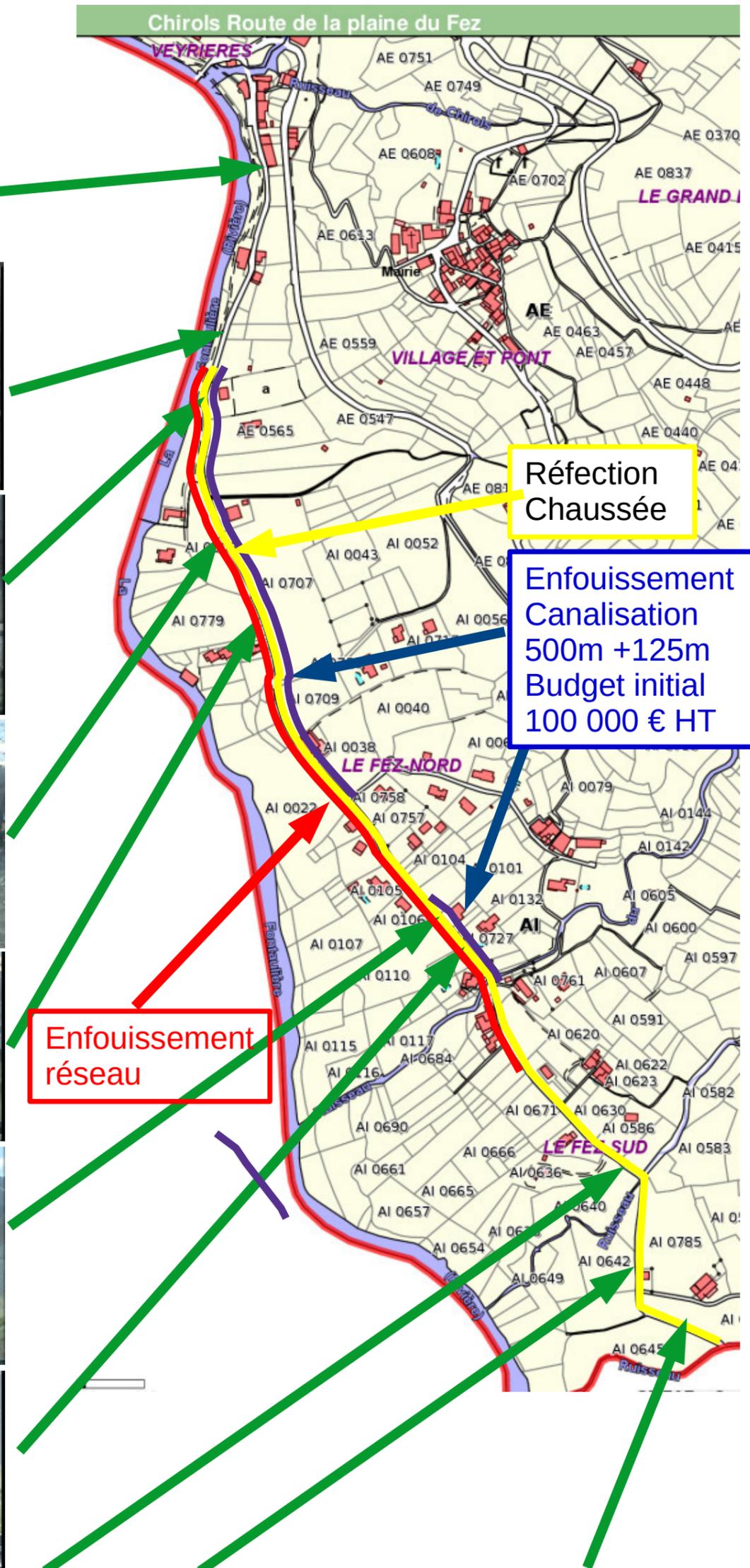
Busage fossé
50m
Budget 5000 €



Élargissement simple
de la chaussée de
40cm sur 80m
avec réaménagement
éventuel du virage
Budget 5000 €



Chirols Route de la plaine du Fez



PROJET DE DÉSENCLAVEMENT ET REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Statut : En cours

Descriptif :

Depuis 2011, les municipalités successives se sont mobilisées pour accueillir de nouveaux habitants dans le centre bourg de Chirols. Le projet d'un « éco-quartier » a été inscrit au PLU communal de 2014 et confirmé au PLU Intercommunal de 2022. L'aménagement d'une zone en arrière des dernières habitations devra permettre la construction de 8 logements, et l'aménagement d'espaces publics, de voirie.

Ce projet intègre la construction de plusieurs espaces de stationnement dont l'un permettra d'une part l'accès des personnes à mobilité réduite à la salle polyvalente et d'autre part d'agrandir le nombre de places disponibles dont le bourg a bien besoin.

La mairie travaille à intégrer également dans cette dynamique la construction de la station d'épuration du bourg préconisée par le schéma général d'assainissement conclu en 2022.

Sur la partie « éco-quartier », la commune réfléchit à la mise en place d'un « bail à construction inversé »(*), avec intégration de contraintes imposées pour les formes de construction. Les signataires du bail devront être constitués en une coopérative d'habitants qu'il faudra mobiliser au travers d'un appel d'offres.

(*) Ce bail permettra à leurs signataires d'acquérir le terrain par une sorte de « location-vente » sur une longue durée, ce qui ne grèvera pas leur budget pour construire leur habitation, et il permettra à la commune de percevoir un loyer afin de rembourser le prêt bancaire qui sera nécessaire à la viabilisation.

Etapas à venir

- DUP : Une demande de Déclaration d'Utilité Publique est en cours pour finaliser l'acquisition des parcelles requises.
- Schéma de composition : Le schéma d'implantation de l'ensemble des aménagements est à définir.
- Devis pour viabilisation : L'estimation des coûts de viabilisation est à actualiser.
- Cahier des charges coopérative d'habitants

TRAVAUX DE RENOVATION DES APPARTEMENTS DE L'ANCIENNE ECOLE DU BOURG

Statut : En projet

Descriptif :

Les appartements du 1^{er} étage de l'ancienne école publique du Bourg ne sont plus louables dans l'état et nécessitent de gros travaux de rénovation pour être de nouveau proposés à la location.

Le projet comprend :

- un appartement de 55m² avec 2 chambres,
- un appartement de 85m² avec 3 chambres.

Les travaux comprennent :

- La démolition du cloisonnement actuel,
- La réalisation d'une dalle béton au dessus de la salle des associations (plancher très fatigué) voire sur les 2 appartements suivant les besoin de mise aux normes incendies et acoustiques,
- La mise en place d'une isolation des murs, du plafond et d'un nouveau cloisonnement,
- La mise en place de nouvelles menuiseries,
- Le remplacement des réseaux eau et électricité,
- La mise en place d'un système de chauffage,
- La création d'une passerelle pour un accès PMR (personne à mobilité réduite) à partir de la place de l'église.

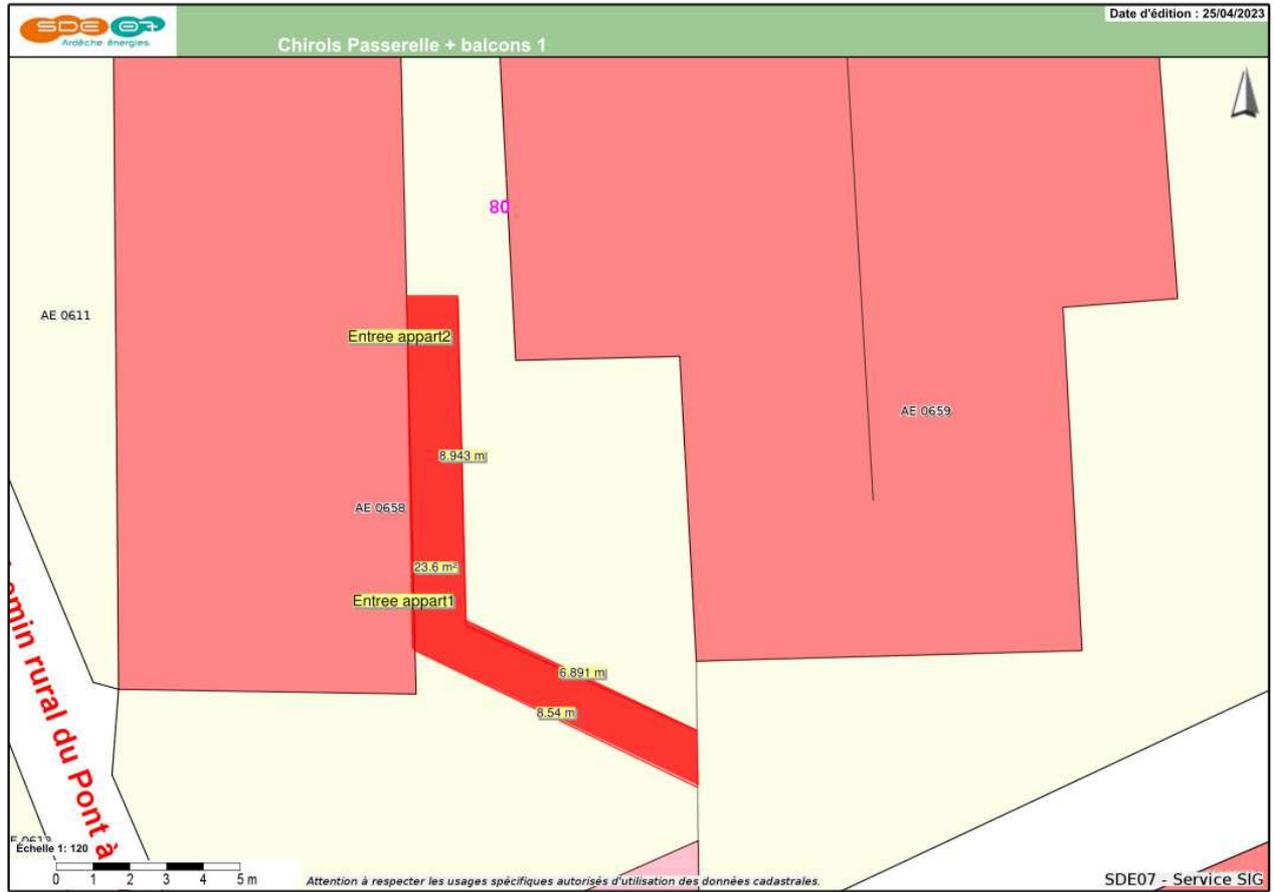
Etant donné l'importance du projet, nous sommes dans l'obligation de faire appel à un cabinet d'architecture pour la conception, la gestion de l'appel d'offre, ainsi que le suivi des travaux.

Les premiers contacts avec plusieurs architectes nous ont poussé à envisager l'aménagement d'un troisième appartement avec accès PMR en rez de chaussée, ce qui évitera la construction d'une passerelle qui pourrait s'avérer très coûteuse.

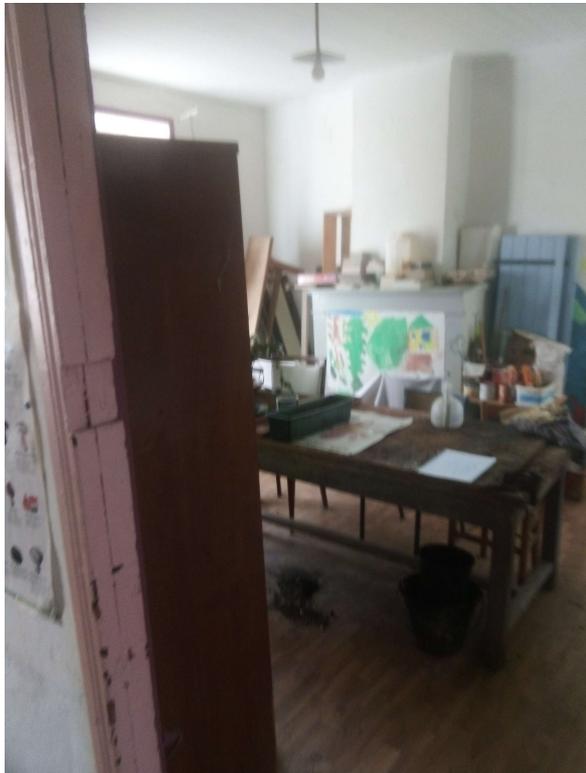
Coût total des travaux : de 200 000€ à 280 000€

Montant estimé des subventions : de 160 000€ à 224 000€ (80%)

Coût restant pour la commune : de 40 000€ à 56 000€ financés par un emprunt remboursé par les loyers des appartements



L'intérieur dans l'état :



L'escalier à supprimer (porte basse) :

